

# Réunion de Conseil Municipal du 30 mai 2022

**PRÉSENTS:** MM. et Mmes BARON Myriam, BONNAUD Alain, CAILLON Elise, FAUCHARD Ghislain, FOURNIER Bertrand, FROUIN Lydie, GRIS Christopher, GUILBAULT Marie-Claire, JAUNET Jean-Yves, LOUINEAU Michel, LUCAS Martine, MERLET Christian, MIGNET Thierry, PEROCHEAU Annick, PUAUD Aurore

**ABSENT EXCUSÉ :** DUHAIL Guillaume qui a donné pouvoir à MERLET Christian

**ABSENTE :** GOUDEAU Céline

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** MIGNET Thierry

## **Restaurant Scolaire :** Tarifs 2022-2023 – Comité de Gestion 2022-2023 - Règlement intérieur 2022-2023

Sur proposition de la Commission « Enfance » réunie le 19 mai 2022, le conseil municipal, a fixé les tarifs suivants pour l'année 2022/2023 :

Repas régulier	<b>4.30 €</b>
Repas occasionnel	<b>5.00 €</b>
Repas adulte	<b>6.70 €</b>
PAI Forfait (panier)	<b>1.60 €</b>

**Les tarifs seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022.**

Les tarifs pour le Centre de Loisirs seront présentés lors des séances de juin ou août.

Le Comité de Gestion constitué en 2021 est reconduit et le règlement intérieur 2022-2023 tient compte des nouveaux tarifs.

## **Conseil Municipal des Jeunes 2021/2022 :** subvention au bénéfice de l'association Clowns et Vie

Dans le cadre de l'action « volet humanitaire » prévue par le CMJ, une « disco grenadine » a été organisée. 154 € ont été récoltés au profit de l'association Clowns et Vie. Le CMJ propose de verser une somme globale de 1000 € à l'association. Le conseil municipal accepte de verser le complément soit 846€.

## **Quartier Seniors « Jardin des Antoinette » :** dénomination de la voie et de l'impasse

Le conseil municipal, a validé la proposition de la commission d'urbanisme :

- Chemin des Antoinette (de la rue des Trois Fontaines à la rue de la Promenade)
- Allée des dahlias

## **Propriété EPF rue de la Promenade :** proposition de la commission d'urbanisme

Une étude est en cours pour réaliser 3 autres logements sur le fond de parcelle, dans le quartier des Antoinette : ces logements seraient accessibles aux personnes avec un financement PLS (plafond de ressources plus élevé que les 11 logements en cours de réalisation). Ainsi, le devenir de la propriété EPF rue de la Promenade a été étudié.

Le compte-rendu de la commission « urbanisme » du 6 janvier 2022 a :

- a) constaté que le foncier est rare en centre bourg,
- b) échangé sur les possibilités de rénovation, location, vente ou démolition du bâti,
- c) demandé l'évaluation des coûts de mise aux normes pour une location éventuelle,
- d) émis le souhait de conserver le terrain dans son intégralité en vue de futurs projets.

La commission « Urbanisme » réunie le 12 mai 2022 a souhaité lancer les démarches auprès de l'EPF pour démolir l'habitation (les travaux pour une mise à disposition du bien sous forme précaire s'avèrent coûteux par rapport à la durée de la location, sans tenir compte de son entretien si elle reste vacante). Le conseil municipal, après délibération et par 16 voix Pour, a émis un avis favorable à la proposition de la commission « Urbanisme » de démolir l'habitation.

En lien avec l'EPF, la maison d'habitation sera démolie dans les meilleurs délais et dans la mesure du possible pendant la phase de construction des 11 logements séniors par Vendée Logement.

### **Dispositif Préférence Commerces** : renouvellement Millésime 2023-2024

Le conseil municipal a accepté de reconduire en 2023 et 2024 le partenariat avec la CCI et l'UCAC dans le cadre du dispositif qualité « Préférence Commerce », reconnu par l'Etat.

Le label « Préférence Commerce » est attribué pour une durée de 2 ans et le coût pour un commerce ou un bar est de 240 € HT. La participation communale de 120 € TTC par dossier est maintenue.

### Informations :

#### **DIA déposées depuis le 02/05/2022 :**

2022/09	20/04/2022	82, La Coumaillère	Bâti sur terrain propre	AC 124	Renoncé le 26/04/2022
2022/10	21/04/2022	1, impasse des Frênes	Non Bâti	AC 174	Renoncé le 26/04/2022

#### **Marchés HT signés depuis le 02/05/2022 :**

05/05/2022	APS INFORMATIQUE Station accueil poste RPT	159,00 €
10/05/2022	BARREAU SARL Mairie mise en place de 2 éclairages sur façade	501,50 €

12/05/2022	ADG ENVIRONNEMENT Abords RS Mairie – Aménagements paysagers	20 797,07 €
------------	---	-------------

**Commission Communication** : M. MIGNET a présenté l'application mobile que la commission souhaite retenir (la durée de l'engagement reste à définir), ainsi que le projet de refonte de l'actuel bulletin communal.



**Prochaine réunion du Conseil Municipal**  
**Lundi 27 juin 2022, à 20h à la Mairie**

## OUVERTURE DU RESTAURANT SCOLAIRE

**Le nouveau restaurant scolaire est ouvert depuis un mois.**

Les nouveaux locaux du restaurant scolaire ont été livrés après les vacances de Pâques. Les enfants ont pu découvrir un nouvel outil plus vaste et moderne pour leur pause déjeuner.

La commune a fait le choix d'une organisation anti-gaspi de la nourriture : chaque élève est responsable de la gestion de son repas avec une mission zéro déchets. Elle permet de lutter contre le gaspillage alimentaire en responsabilisant les enfants sur le contenu de leur repas et en les engageant à modifier leurs habitudes au moment d'aborder le déjeuner.

Le principe est simple : pour réduire les déchets alimentaires en fin de service, le système de distribution a été entièrement repensé. Le service à table disparaît au profit d'un parcours que le jeune va suivre étape par étape tout au long de son déjeuner.

### **Comment se passent les repas des enfants ?**

Le jeune choisit son parcours selon son appétit. Dès son entrée dans la salle de restaurant, l'enfant prend ses couverts et son verre. Ensuite, il se rend directement au pôle desserts pour se servir, il s'installe à table, se dirige vers le salad'bar des entrées où il prend une assiette et se sert lui-même. Une fois son entrée terminée, avec la même assiette, vide, il se rend au point chaud pour le plat servi par le chef selon son appétit, et revient à sa place. À la fin du repas, le jeune débarrasse son assiette et trie les déchets (organiques ou autres déchets), qui feront l'objet d'une pesée.



« Les élèves sont davantage dans le repas. Ils apprécient de manger à leur rythme, de se servir et lorsqu'ils ont terminé leur plat, ils passent à la suite. Nous sommes satisfaits de ce nouveau fonctionnement encore en rodage. En juin, nous étendrons la formule à d'autres classes » indique Myriam Baron, adjointe.

## ELECTIONS LÉGISLATIVES : 12 ET 19 JUIN

Les **élections législatives**, qui servent à élire les députés qui siègent à l'Assemblée Nationale, auront lieu les **dimanches 12 et 19 juin 2022**.

**Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.**

Pour ceux et celles qui se sont inscrits sur les listes électorales après les élections présidentielles, les cartes électorales vont bientôt leur être acheminées.



**Pensez à venir munis d'une pièce d'identité (CNI, passeport, permis de conduire...)**

## CHAUCHÉ : INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS RESTAURÉ

Le Monument aux Morts édifié et inauguré initialement il y a 100 ans, a été restauré fin 2020.

La restauration a coûté 15 899 €, financée par le Département : 4497 €, le Souvenir Français : 1100 €, l'Office National des Anciens Combattants et les Victimes de Guerre (ONAC) : 1600 € et la commune : 8702 €.

Il a été inauguré ce samedi 21 mai 2022 à l'occasion d'une manifestation qui s'est avérée multigénérationnelle puisque les anciens combattants étaient accompagnés des représentants du Département, du Souvenir Français, et de l'ONAC, ainsi que des familles et des enfants du Conseil Municipal des Jeunes, et de jeunes adolescents qui ont accompagné la cérémonie en musique.

L'association le Chant de la Pierre a démarré la cérémonie en saluant « **des travaux entrepris au nom du respect de la mémoire des disparus pour la France** ».

La levée des couleurs, les dépôts de gerbe, la bénédiction, la minute de silence ont ponctué la cérémonie qui s'est achevée par *La Marseillaise*.

Les membres ont pris la parole pour exprimer leur désir de perpétuer le souvenir bien au-delà de leurs générations.

« Ce monument nous rassemble et restera le symbole de toute commémoration. Commémorer, c'est saisir la force des générations qui nous ont précédés. Commémorer, c'est souligner le courage des anonymes, savoir d'où l'on vient », a souligné Roger Tetaud.

Pour Christian Merlet, Maire : « **Il est important de se souvenir et de toujours construire la paix, que nous devons aux jeunes générations qui font l'honneur d'être là** »



## NUISANCES SONORES : Extrait de l'arrêté préfectoral n° 22/CAB/399

*Article 2* : Aucun bruit ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, de jour comme de nuit, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit du fait d'un tiers, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

*Article 4* : Les activités bruyantes susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, effectuées par les particuliers à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, tels les travaux de bricolage, de rénovation et de jardinage nécessitant l'utilisation d'engins bruyants (tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, bétonnières, tronçonneuses, etc.) sont autorisées :



**Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h et de 14h à 19h30**

**Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h à 19h**

**Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**

*Article 7* : L'usage des dispositifs d'effarouchement sonores destinés à protéger la production agricole doit être strictement restreint aux périodes de sauvegarde des semis et des récoltes, et n'être utilisé que du lever du soleil au coucher du soleil (heures légales). L'intervalle entre les tirs ne doit pas être inférieur à 15 minutes.

## Messages des Organismes

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE SAINT FULGENT LES ESSARTS



#### AIDES ET SUBVENTIONS POUR LA RENOVATION DE VOTRE HABITAT : RAPPEL

**La Communauté de Communes du Pays de Saint Fulgent Les Essarts propose aux habitants du territoire plusieurs aides liées à l'habitat afin de les accompagner financièrement dans la rénovation de leur logement.**

Se lancer dans un projet de rénovation et obtenir des subventions n'est pas toujours facile. C'est pourquoi la Communauté de Communes permet à chacun de bénéficier d'un accompagnement gratuit sur les volets techniques, administratifs et financiers, pour différents projets :

#### **Le logement locatif :**

- Soutenir l'amélioration des logements locatifs

#### **L'adaptation des logements :**

- Accompagner l'adaptation des logements au handicap ou au vieillissement, faciliter le maintien à domicile des personnes âgées et/ou en perte d'autonomie, construire accessible.

#### **L'habitat indigne ou très dégradé :**

- Réhabiliter l'habitat indigne ou très dégradé, mettre aux normes les dispositifs d'assainissement individuel, apporter un soutien aux situations les plus complexes

#### **La requalification des centres bourgs :**

- Encourager la rénovation des façades stimuler les initiatives privées dans les centres-bourgs

#### **La rénovation énergétique**

- Aider les propriétaires dans l'amélioration énergétique de leur logement, les accompagner dans leur démarche de maîtrise des dépenses énergétiques, encourager la rénovation thermique des logements.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la communauté de Communes propose un guichet unique de l'habitat, avec l'association HATEIS HABITAT qui est présente pour aider les particuliers dans tous leurs projets d'amélioration de l'habitat, à la fois pour obtenir les subventions de la Communauté de Communes mais aussi celles proposées par l'Etat, la Région, le Département, etc....

Une permanence sur rendez-vous, tenue par Louise SÉCHÉ, a lieu tous les **mercredis matin de 9h à 12h30 à la Communauté de Communes**. L'association est aussi joignable les autres jours de la semaine de 9h à 12h et de 14h à 17h. Attention, vous devez contacter la Communauté de Communes avant le démarrage de vos travaux.

**Communauté de Communes : 02.51.43.81.61**



**LES CONSEILS GRATUITS  
D'UN ARCHITECTE  
POUR VOTRE PROJET ?**

**85 Vendée**  
**caue**  
Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement.

Prenez rendez-vous avec le CAUE de la Vendée

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est une association départementale, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de vous conseiller gratuitement en amont, pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation.

CONSTRUIRE      ADAPTER  
AGRANDIR      SURELEVER  
REHABILITER      DIVISER

Renseignements  
02 52 37 44 95  
caue85@caue85.com  
> en savoir + : [www.caue85.com](http://www.caue85.com)

Adresse : 116 Avenue de l'Industrie - 85100 La Roche-sur-Yvon (France)  
Adresse : 116 Avenue de l'Industrie - 85100 La Roche-sur-Yvon (France)  
Adresse : 116 Avenue de l'Industrie - 85100 La Roche-sur-Yvon (France)  
Photographie : François GARDIER

## COMMUNE D'ESSARTS EN BOCAGE

## Collecte pour le peuple Ukrainien - Essarts en Bocage

Collecte organisée par Vendée Ukraine

### DENREES

Produit d'épicerie de longue conservation type Packs d'eau, farine, conserves, pâtes.

### BEBE ENFANT

Solution de réhydratation nourrisson, lait maternisé, doliprane suppo, thermomètre, vitamine D, chambre inhalation, petits pots bébé, couches, lingettes

### SANTE

Trousses de secours, alcool à 90°, pansements, compresses stériles, bande de maintien, bande de contention, antiseptiques, micro pores, steristrip, bétadine, gilets et orhèses d'immobilisation épaule main cheville... + béquilles, bandes et chaussettes de contention

### PHARMACIE

Antibiotique, antalgique, collyre antibiotique, collyre de rinçage (dacryosérum), ralentisseur de transit (type loperamide tiorfan) ventoline, corticoïdes, solution auriculaire (type polydexa coloxan)

+ médicaments cardio, diurétique ( type furosemide), hydrochlorothiazide, Irbesartan perindopril, Amlodipine, Letcadipine, Coumadine, Eliquis xarelto, Cordarone amiodarone, Bisoprolol

### HYGIENE

Savon, assiettes, gobelets, couteaux, couvertures de survie, allumettes, briquets, pastilles d'alcool pour camping chauffe plats, permanganate de potassium pour l'eau et le lavage, pastille antiseptique eau. Couche et changes enfants et adultes

### TEXTILE

Sacs de couchage et tapis de sol

Les dons seront à déposer à la salle place du 8 mai aux Essarts (protection civile) les jeudis soir de 17h à 19h à compter du 5 mai

[www.vendee-ukraine.populus.org](http://www.vendee-ukraine.populus.org)



~ Baignades ~

ATTENTION AUX NOYADES DES ENFANTS !

VOUS TENEZ À EUX, NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX !

Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance, même dans des lieux de baignade surveillés.



LE SAVEZ-VOUS ?

Chaque été, les noyades accidentelles provoquent environ 10 décès chez les enfants de moins de 13 ans. Un nombre de surveillance est relevé dans 1 école sur 2.

VOTRE ENFANT A « BU LA TASSE » : LES SIGNES D'ALERTE D'UNE NOYADE



NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE : 15 - 18 - 112



POUR PLUS D'INFORMATIONS

<https://www.france-terre.gouv.fr/actualites>  
[www.preventionetestsports.gouv.fr](http://www.preventionetestsports.gouv.fr)

Pour se baigner en toute sécurité  
Swimming safely



Apprenez tous à nager !

Let's all learn how to swim!



Baignez-vous toujours avec vos enfants

Always go swimming with your kids



Choisissez les zones de baignade surveillées

Choose lifeguarded swimming areas



Tenez compte de votre état de forme

Be aware of your fitness levels and abilities

Retrouvez les conseils pratiques sur :

More practical tips can be found at:

[preventionetestsports.gouv.fr](http://preventionetestsports.gouv.fr)

<https://solidarites-sante.gouv.fr/baignades>



PRÉVENTION CANICULE

Quels sont les effets de la chaleur ?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, de propos incohérents et de fortes fièvres, appelez le 15.

BON À SAVOIR

À partir de 65 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Comment me protéger ?



Je reste au frais



Je bois de l'eau



J'évite de boire de l'alcool



Je mange en quantité suffisante



Je ferme les volets et fenêtres le jour, j'aère la nuit



Je mouille mon corps



Je donne et je prends des nouvelles de mes proches



Je fais des activités sans effort

ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, j'ai un bébé ou je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

# Messages des Associations

## ASSOCIATION K'DENS

**K.den'S** vous présente son tout nouveau show 2022 "**K.den'S Land**". Plongez dans la magie de Disney et revivez les plus grands classiques à travers ce spectacle inédit.

Nous organisons notre gala le :

- Samedi 25 juin à 20h30 à l'Amphithéâtre Réaumur (Salle ICAM) à la Roche sur Yon
- Dimanche 26 juin à 14h30 à l'Amphithéâtre Réaumur (Salle ICAM) à la Roche sur Yon

Vous pouvez réserver vos places via le lien suivant : <https://www.billetweb.fr/k-dens-land>

Nous vous attendons nombreux !!!

## MEDIATHÈQUE « Au Plaisir de Lire »



Nous vous invitons à venir profiter, à prix (très) réduits, de nos LIVRES réformés mais en très bon état, ainsi que de revues, BD et livres pour enfants : **le samedi 18 juin – de 10 h à 12 h 30 – sous le préau - près de la bibliothèque -**

Dans le cadre de la manifestation estivale « Partir en lire », la bibliothèque de Chauché propose une séance de contes, sur le thème de l'amitié :

**Le mercredi 22 juin à 16h45 à la bibliothèque.**

A partir de 3 ans, entrée gratuite sans inscription.

## ASSOCIATION SOLIDARITÉ TRANSPORTS

Quelques informations suite à l'assemblée générale du 27 avril aux Brouzils :



### Solidarité Transports à Chauché en 2021

**Adhérents** : 54 transportés et 5 chauffeurs

**Nombre de transports assurés** : 169 pour 5 085 kms

### Changements pour 2022

- Nouveau tarif du km : **0,45 €**
- Tarif minimum pour tout transport inférieur à **7 kms** : **3 €**
- L'équipe locale s'est agrandie, elle compte désormais **7 chauffeurs**.

**Haut, à partir de la gauche** : Jean ROUSSEAU, Marylène PÉCHEREAU, Pascal BOURASSEAU

**Bas** : Brigitte BLANCHET, Josette GILBERT, Isabelle BOURASSEAU.

**Absent sur la photo** : Denis ALLAIN

**Pour tout renseignement**, contacter la mairie ou la référente locale Isabelle Bourasseau au 02.51.41.82.71



## ASSOCIATION DU CHANT DE LA PIERRE

Vous aimez l'histoire, vous avez envie de découvrir ou redécouvrir l'histoire locale de Chauché... venez rejoindre l'association du patrimoine ; « le Chant de la Pierre », équipe dynamique et accueillante.

Contact : Pierre CAUNEAU : [pierkone@orange.fr](mailto:pierkone@orange.fr) / Dominique DOUILLARD : [douillard.gerard@neuf.fr](mailto:douillard.gerard@neuf.fr)

## LE REFUGE DE GRASLA

Le Refuge de Grasla a ouvert ses portes le **15 mai 2022**.

Le site est ouvert les **dimanches et les jours fériés** de **14h à 18h30**, en mai et juin.

À partir du 4 juillet et tout l'été, le Refuge sera ouvert de 11h à 18h30, tous les jours.

**Les Tarifs** : Adultes 8€ / Premier Enfant (de 5 à 14ans) : 5€ / Enfant supplémentaire : 3€



Au cœur de la forêt de Grasla, le « village » reconstitué de Grasla montre les conditions de vie de ces Vendéens qui, en 1794, refusèrent d'obéir aux nouvelles règles imposées par la convention. Des familles se sont réfugiées dans la forêt en y créant un refuge pour échapper à l'armée républicaine qui poursuivait alors les insurgés.

Le site accueille aujourd'hui un grand nombre de touristes, de randonneurs, de visiteurs locaux, d'écoles **et de groupes**.

Le Refuge de Grasla proposera en 2022, une **nouveauté** ; un jeu de piste en forêt à vivre en famille, autour d'un facétieux écureuil "Benoix".

C'est un jeu coopératif, familial, d'environ 1 heure pour petits et grands.

Il y aura également la **visite interactive** : avec tablette et QR code, pour découvrir le quotidien des vendéens de 1793-1794.

Cet été, se tiendront également les **visites insolites**. Lors d'une visite semi-guidée, participez aux recherches archéologiques animées par un guide. Dans ce cadre authentique, il vous fera participer à de troublantes recherches ; une activité familiale pour découvrir le site autrement.

Les tout-petits auront aussi le droit à un jeu : **les 5 sens avec Lily**, partez à la découverte de Lily et de ses amis sur le site pour qu'elle retrouve tous ses sens.

Localisation : Forêt de Grasla – Les Brouzils – 85260

Contact : Léa GRAILLOT – Chargée de communication – 02.51.42.96.20. – [refugedegrasla02@gmail.com](mailto:refugedegrasla02@gmail.com)

## RÉFLEXOLOGUE - CHAUCHÉ



### Patricia BOLTEAU, Réflexologue

Patricia Bolteau propose ses soins de réflexologie plantaire et palmaire. Le pied étant le miroir de votre corps, la réflexologie permet, par stimulations de zones précises du pied, de soulager les tensions physiques et émotionnelles de la personne, et apporter détente et bien-être.

Elle peut donc soulager les troubles psychologiques (stress, insomnie, burn out, anxiété...) et physiques (douleurs musculaires, articulaires, tendinites, troubles digestifs, troubles hormonaux, grossesse, ménopause, infertilité...). Elle peut également accompagner les personnes lors de maladies comme le cancer et peut se pratiquer dès le plus jeune âge.

Les séances, d'environ 1h, se réalisent au cabinet ou à domicile (sur demande) débutent sur une phase d'écoute pour adapter la pratique à chacun.

Engagée dans la qualité de vie au travail, les séances peuvent également être pratiquées dans les entreprises ou institutions. La réflexologie a une action préventive et curative (mais ne se substitue en aucun cas à une consultation médicale, ni à un traitement médicamenteux)

Patricia BOLTEAU, 16 rue du calvaire, 85140 CHAUCHE 06 84 22 83 29

[reflexologiepatriciab@gmail.com](mailto:reflexologiepatriciab@gmail.com) FB: Patricia BOLTEAU réflexologue.

**Distribution du prochain bulletin les 09 et 10 Juillet 2022.**

**Les articles sont à déposer en mairie ou à transmettre par mail avant le 27 juin 2022.**